

CONSEIL EN ORGANISATION ET MANAGEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

MISSION OPTIONNELLE - FICHE N°22

CONDITIONS D'ACCÈS

Affilié.e.s

Non affilié.e.s

Adhérent.e.s socle de missions spécifiques
(article 23 IV loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifié)



OBJECTIF DE LA MISSION

Vous accompagner pour optimiser le fonctionnement de vos services et développer votre performance organisationnelle dans le respect des règles statutaires et de la qualité de vie au travail de vos agents.



CONTEXTE / CONTRAINTES

Face aux multiples évolutions tant environnementales qu'institutionnelles et sociologiques, les employeurs publics territoriaux doivent faire évoluer le fonctionnement de leurs services afin d'en garantir l'efficacité et offrir ainsi des services publics adaptés aux besoins des administrés.

Cet enjeu managérial nécessite parfois de réaliser un diagnostic de l'organisation pour faire évoluer les pratiques professionnelles, identifier les causes des dysfonctionnements, créer et consolider des procédures internes, faciliter la coopération au sein d'une équipe ou entre services.

Ces démarches exigent la production d'outils RH : organigrammes, fiches de poste, règlements intérieurs ou chartes managériales, dont la mise en œuvre se révèle parfois sensible ou délicate. Pour préserver de façon durable la cohésion du collectif de travail, l'expertise et l'accompagnement au changement porté par un tiers extérieur à la structure peut constituer un facteur de réussite.

VOS BESOINS	LES ATOUTS DU CDG31
<ul style="list-style-type: none"> Faire un état des lieux de votre organisation pour améliorer son fonctionnement Créer de nouveaux services ou les faire évoluer Améliorer et sécuriser vos procédures de gestion du personnel : temps de travail, règlement intérieur, rémunération, etc. Développer la cohésion d'équipe et l'optimisation du process de travail 	<ul style="list-style-type: none"> Des méthodologies d'accompagnement éprouvées, en constante amélioration Une approche participative misant sur l'intelligence collective Une équipe pluridisciplinaire de consultants experts de la fonction publique territoriale L'appui d'un réseau de partenaires internes et externes Une déontologie forte fondée sur les valeurs de neutralité, de bienveillance et de confidentialité



FINANCEMENT DE LA MISSION

→ Délibération n°2018-32 du 26 juin 2018

Pour toute mission définie en concertation avec l'employeur territorial en fonction de son besoin en conseil et accompagnement des RH et de l'Emploi : 604€/jour.

CONTACT

Pour toute demande d'information : **Aurélié CARBONNE**

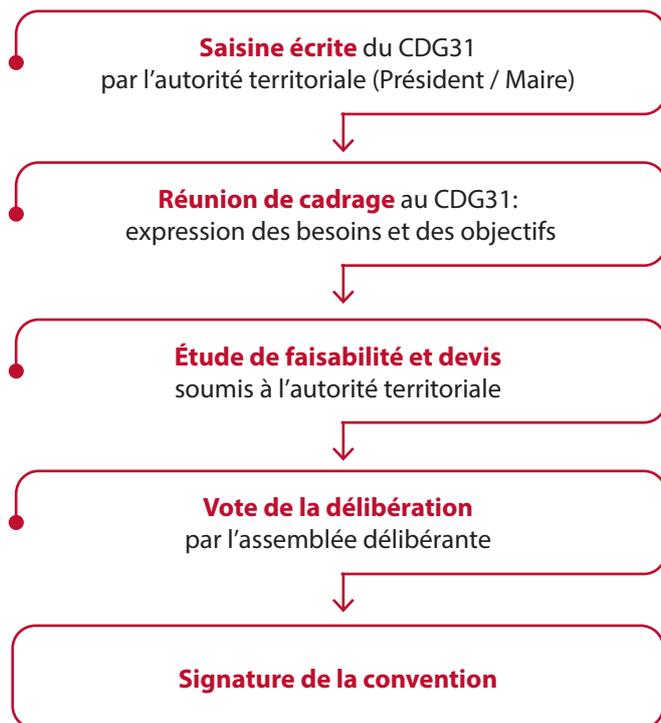


conseilrh@cdg31.fr

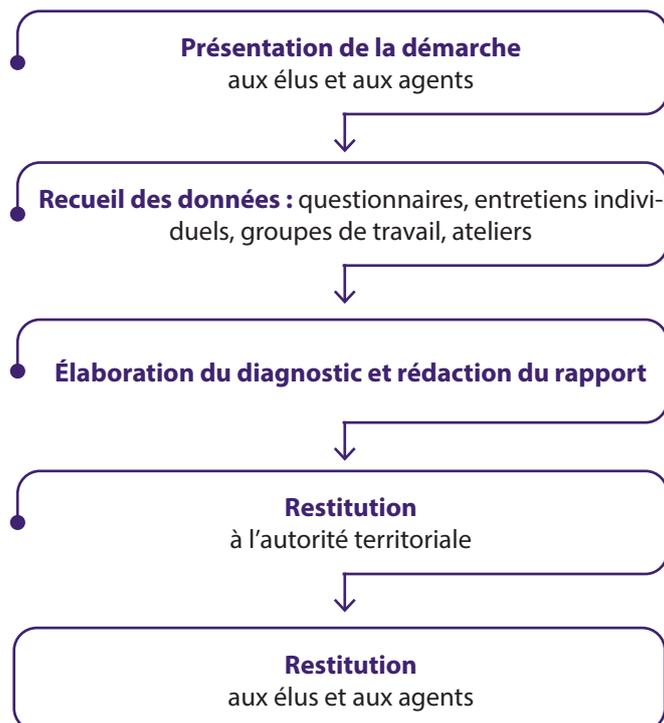


MODALITÉS D'INTERVENTION

AVANT LA MISSION



DÉROULEMENT DE LA MISSION



DES ACCOMPAGNEMENTS S'ADAPTENT À LA DEMANDE ET VARIENT D'UN PROJET À L'AUTRE.

En guise d'illustration, voici quelques-unes des prestations les plus courantes :

- **Organisation des services** : diagnostiquer le fonctionnement pour l'améliorer collectivement
Analyse collective des points forts et des facteurs d'améliorations de tout ou d'une partie de l'organisation, avec passation de questionnaires et réalisation d'entretiens individuels, débouchant sur des préconisations réalistes et planifiées élaborées en concertation lors d'ateliers dynamiques de co-production. Démarche qui favorise l'adhésion et stimule la coopération menée avec l'appui en interne d'un comité de pilotage, organe mixte de discussion et de validation.
→ Exemple d'un diagnostic organisationnel pour une structure de 40 agents : durée 6 mois / devis 6000 €
- **Temps de travail** : trouver des modalités d'organisation du temps de travail conciliant qualité de vie au travail et efficacité
Élaboration d'une organisation du temps de travail qui favorise l'efficacité du travail, la continuité des services et le bien-être des agents dans le respect de la réglementation : harmonisation des pratiques, définition des cycles de travail avec RTT, annualisation, mise en place des horaires variables ou du télétravail. Approche fondée sur une sensibilisation des agents aux enjeux réglementaires du temps de travail, une préfiguration collective des besoins complétée par un diagnostic juridique.
→ Exemple d'un accompagnement pour une structure de 20 agents : durée 4 mois / devis 3500 €
- **Politique de rémunération et régime indemnitaire** :
Accompagner à la mise en œuvre du RIFSEEP - Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel - avec animation éventuelle de groupes de travail.
→ Exemple pour une structure de 60 agents : durée 6 mois / devis 3000 €
- **Création et mise en place d'outils de gestion des ressources humaines** :
Consolider votre fonctionnement par la production de procédures internes en cohérence avec votre stratégie des ressources humaines et l'évolution souhaitée de vos pratiques internes par la réalisation ou l'actualisation des fiches de poste, du règlement intérieur, du règlement de formation
→ Exemple d'une création de fiche de postes pour 60 agents : durée 3 mois / devis 3000 €
→ Exemple de l'actualisation d'un règlement intérieur pour : durée 4 mois / devis 1600 €



MOYENS HUMAINS

Une équipe de consultants aux compétences complémentaires en management, gestion des ressources humaines, sociologie des organisations, psychologie et ingénierie de la formation.